



**RÈGLEMENT D'EXÉCUTION RELATIF AU RÈGLEMENT SUR LA GESTION
DES DÉCHETS**

Tarifs dès le 1^{er} janvier 2021

Le Conseil communal a adopté les tarifs suivants applicables dès le 1^{er} janvier 2021 :

Emoluments (art. 15 du règlement)

Tarif horaire CHF 80.--

Taxe de base (art. 21 du règlement)

Par personne, dès le 1^{er} janvier de sa 21^{ème} année CHF 45.—

Entreprise de petite envergure (p. ex. salon de coiffure ou d'esthétique) CHF 150.--

Entreprise de moyenne envergure (p. ex. buvette, agriculture) CHF 500.--

Entreprise de grande envergure (p. ex. restaurant, foyer) CHF 1500.--

Taxe au sac (art. 23 du règlement), par sac

- 35 litres CHF 2.50
- 60 litres CHF 3.70
- 110 litres CHF 6.30

Taxes sur les déchets soumis à des prescriptions particulières (art. 26 du règlement)

Reprise des déchets selon tableau en annexe

Morlon le 21 décembre 2021

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

La Secrétaire

F. Scyboz



Le Syndic

P. Lauber

Lieu d'élimination des déchets

	Objet	Déchetterie	Encombrants	A éliminer par le détenteur	Lieu d'élimination hors commune
Valorisable	Alu et fer blanc	✓			
	Ampoules	✓			
	Bois		✓		
	Branches	✓			
	Capsules de café alu	✓			
	Carton	✓			
	Déchets compostables	✓			
	Ferraille		✓		
	Huiles usagées (végétales et minérales)	✓			
	Miroir	✓			
	Papier	✓			
	PET	✓			
	Piles	✓			
	Plastique (contenants de plus de 3 litres)	✓			
	Porcelaine	✓			
	Textiles et chaussures	✓			
	Tube de néon	✓			
Verre	✓				
Spéciaux	Appareils électroniques de loisirs	✓			A retourner en priorité chez le fournisseur
	Appareils frigorifiques	✓			A retourner en priorité chez le fournisseur
	Gros électroménagers	✓			A retourner en priorité chez le fournisseur
	Petits électroménagers	✓			A retourner en priorité chez le fournisseur
	Batterie			✓	A retourner chez le fournisseur
	Déchets de construction			✓	A amener chez Hubert Etter à Vuadens ou chez Sogétri à Rosé
	Déchets toxiques			✓	A amener à la STEP de Vuippens (gratuit jusqu'à 20 kg)
	Dépouilles d'animaux			✓	A amener à la STEP à Broc
	Médicaments			✓	A amener à la STEP de Vuippens (gratuit jusqu'à 20 kg)
Peinture			✓	A amener à la STEP de Vuippens (gratuit jusqu'à 20 kg)	
Pneus			✓	A retourner chez le fournisseur	
Solvants			✓	A amener à la STEP de Vuippens (gratuit jusqu'à 20 kg)	